



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Baisse de la DGF dans le Val-de-Marne

Question écrite n° 17085

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, sur la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) entre 2023 et 2024 dans 3 communes de sa circonscription. En effet, malgré les efforts constants du Gouvernement pour soutenir les collectivités à travers la DGF avec une hausse de 320 millions d'euros apportée dans la loi de finances pour 2024, la DGF de trois communes de sa circonscription diminue en 2024 (- 7 % à Bry-sur-Marne, - 1,3 % à Nogent-sur-Marne et - 1,5 % au Perreux-sur-Marne).

Données clés

Auteur : [M. Mathieu Lefèvre](#)

Circonscription : Val-de-Marne (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17085

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Ministère attributaire : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2906

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)